

Île Rouge (Québec)
Phare

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de l'île Rouge, qui a 51 pieds de haut, a été construit en 1848 d'après les plans de Charles Atherton, ingénieur lié par contrat à la Trinity House. Le bâtiment appartient au ministère des Transports du Québec. Voir le Rapport de bâtiment n° 87-87 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le phare de l'île Rouge a été désigné édifice "reconnu" parce qu'il compte parmi les exemples les plus représentatifs des premières tours en pierre de forme cylindrique de construction solide érigées avant la confédération par la Trinity House de Québec - organisme chargé de l'administration des phares dans le Bas-Canada avant leur prise en charge par le ministère de la Marine - en vue d'améliorer la navigation sur le fleuve Saint-Laurent.

Éléments caractéristiques

La conception du bâtiment, la technique de construction employée et la maîtrise d'exécution sont les éléments visés par la désignation. Cette tour cylindrique en pierre grise est un parfait exemple du fonctionnalisme à l'état pur. À l'extérieur, le phare possède un parement en pierre de taille lisse qui lui confère un aspect soigné, alors qu'à l'intérieur les parois sont revêtues de brique. Les trois cordons qui font le tour du bâtiment de forme conique servent à éloigner les eaux de pluie de la surface de pierre et contribuent ainsi à sa conservation. Les fenêtres à battants en ogive et l'entrée en forme d'arc sont des traits distinctifs courants des tours en pierre de l'époque. L'appareil catoptrique Chanteloupe, celui-là même qui avait été installé à l'origine, et le garde-fou ornemental en fer qui entoure la plate-forme circulaire, à la hauteur de la lanterne, font aussi partie des éléments qui ont permis au bâtiment de conserver son intégrité historique.

L'aménagement intérieur prouve que la tour a été conçue comme un ensemble complet en soi destiné à abriter le gardien de phare et les provisions. Il importe que tout ce qui subsiste du plan fonctionnel soit conservé.

En ce qui concerne les travaux d'entretien et de réparation, il faudra s'en tenir strictement aux techniques de construction et de jointoiement et aux matériaux primitifs.

.../2

Ile Rouge (Québec)
Phare (suite)

La construction d'un bâtiment rappelant par sa forme et son esprit l'habitation primitive de 1848 autrefois rattachée au phare par un passage couvert permettrait de rétablir la corrélation qui existait à l'origine entre la tour et l'habitation. Clôtures, dépendances et autres éléments ayant un rapport avec la tour et qui illustrent l'adaptation des êtres humains à la vie insulaire devront être conservés ou, au besoin, réintroduits.

Traduction